



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenants aux lots 1 et 2

DEL-2013-137

Numéro de la délibération : 2013/137

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 04/12/2013

Date de convocation du conseil : 28/11/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/11/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mme Sylviane LE PAVEC par Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Julie ORINEL par M. Yovenn BONHOURE, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenants aux lots 1 et 2

Rapport de Henri LE DORZE

Des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires, justifiés notamment par le respect de la cote du plan de prévention de risque des inondations (PPRI) de Pontivy et par une modification des planchers.

La commission d'appel d'offres du 18 novembre 2013 propose les avenants suivants:

Lot 1 – terrassement – VRD – aménagements extérieurs

L'entreprise EIFFAGE TP OUEST de Pontivy a été retenue pour un montant initial de **90 710,25 euros HT (108 489,46 euros TTC)**.

Le reprofilage par empierrement complémentaire des cours de récréation pour atteindre la cote du PPRI entraîne un avenant de **5 293,00 euros HT, soit 6 330,43 euros TTC**,
Le montant du marché passe à **96 003,25 euros HT soit 114 819,89 euros TTC**.

Lot 2 – gros œuvre – maçonnerie – ravalement

L'entreprise BÂTIMENT PONTIVYEN de Pontivy (Maho) a été retenue pour un montant initial de **523 245,00 € HT (625 801,02 € TTC)**.

Il est demandé la modification des planchers prévus en dalle par un plancher sur vide sanitaire pour atteindre la cote prévue au PPRI. Le bornage contradictoire réalisé après démolition par le géomètre modifie le tracé des limites de propriété et nécessite la réalisation de plans modificatifs.

Ainsi, il est nécessaire de prendre un avenant de **18 614,72 euros HT soit 22 263,21 euros TTC**.

Le montant du marché passe à **541 859,72 euros HT soit 648 064,23 euros TTC**.

Le montant total des marchés de travaux passe donc de **2 158 173,80 € TTC à 2 186 767,44 € TTC**.

Nous vous proposons :

- D'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser le Maire à les signer,

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL

A voté contre : M. Yvon PÉRESSE

Se sont abstenus : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Nicole ROUILLARD

Fait à Pontivy, le 5 décembre 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**